

N°2 Février 2018

Journal eco-responsable

Editorial: Statutairement Vôtre

Le gouvernement annonce un véritable « big bang » de la fonction publique et les services publics qu'elle assure. Ce plan d'attaque global et inédit s'intitule « ACTION PUBLIQUE 2022 ».

Pour accompagner ce plan de transformation publique, et accompagner les reconversions, le 1er ministre préconise la mobilité au sein des trois versants de la fonction publique et entre versants, l'accompagnement de départs vers le privé. Le ministre de l'Action et des comptes publics s'est montré plus explicite le 1er février lors de la conférence de presse qui a suivi le 1er comité interministériel de la transformation publique en annonçant « un plan de départs volontaires » pour ceux qui ne s'adapteraient pas !

Et pour bien enfoncer le clou , une campagne de communication assourdissante et incessante martèle auprès de l'opinion publique la FIN du STATUT.

Un rappel s'impose et s'expose :

Le statut de la fonction publique date de 1946. Il a connu une importante révision en 1983. Compte tenu des spécificités de l'action de l'État (ses missions sont permanentes : il en va ainsi des Finances Publiques), il fallait que le statut garantisse une action continue de l'État grâce à des salariés qui pouvaient agir dans le respect des principes du service public (indépendance, notamment à l'égard du pouvoir politique, neutralité, continuité etc). Il précise également que si les fonctionnaires ont des droits, ils ont aussi des obligations et des devoirs.

Pour Solidaires Finances Publiques , il est Urgent d'en finir avec la culpabilisation et le dénigrement permanents des fonctionnaires et des Agents de Bercy.

Rien n'est immuable ! Rien n'est inéluctable : Tout dépendra de notre capacité collective à se mobiliser TOUS ENSEMBLE !!!

**DONC TOUTES ET TOUS EN GREVE ET DANS LES MANIFESTATIONS
LE 22 MARS 2018!!!**

Sommaire:

Page 1: Editorial, statutairement vôtre.

Page 2 : Comité d'Action Publique 2022 (CAP 22)
dynamitage du statut de la fonction publique.

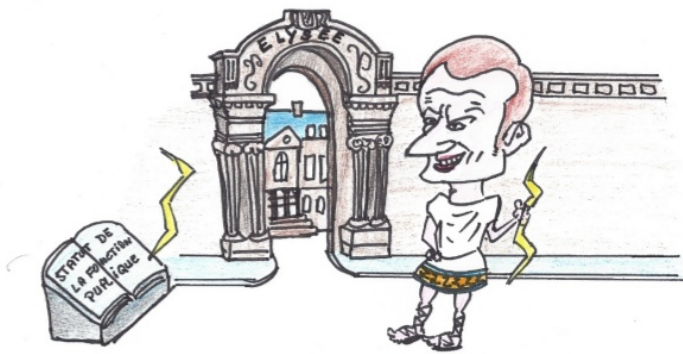
Page 3: Le numérique c'est fantastique.

Page 4: A vos Agendas. Bulletin d'adhésion.

Encart : sondage.



Comité d'Action Publique 2022 (CAP 22): dynamitage du statut de la fonction Publique.



Un plan global en deux volets à contrecarrer d'urgence ! Les premières annonces du gouvernement du 1^{er} février concernant la remise en cause des principes fondamentaux de la fonction publique (avec le recours aux contrats, l'incitation au départ, la rémunération au mérite etc) ne constituent que le premier volet (sur 3 annoncés) d'un plan global qui prend véritablement la forme d'une attaque

frontale contre l'action publique. La circulaire du 1^{er} ministre indique que « les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés en matière de réduction de la dépense publique impliquent de revoir profondément et durablement les missions de l'ensemble des acteurs publics que sont l'État, les opérateurs, les collectivités territoriales, les organismes de sécurité sociale.» en ajoutant « Parallèlement aux travaux du Comité, cinq chantiers transversaux seront conduits sur les thématiques suivantes : la simplification administrative et l'amélioration de la qualité de service, la transformation numérique, la rénovation du cadre des ressources humaines, l'organisation territoriale des services publics et la modernisation de la gestion budgétaire et comptable. Ces chantiers sont un levier pour la transformation de vos administrations. Après ces annonces sur le statut, les droits et garanties, les missions seront bientôt remises en cause dans le cadre des conclusions du « Cap 22 ». Ce comité, composé de 34 « experts » nommés par le gouvernement, prétend ainsi pouvoir analyser l'ensemble des missions publiques en quelques mois à peine. Il devrait rendre ses conclusions prochainement. L'axe général est cependant connu : certaines missions publiques seront abandonnées, d'autres transférées (à d'autres structures : des agences par exemple) et/ou privatisées.

Aucun argument économique ne peut justifier une telle attaque. En effet, les expériences de ce genre n'ont pas donné un service moins onéreux, elles se sont traduites le plus souvent par une dégradation du service et par une détérioration des conditions de travail des salariés (avec un management brutal basé sur une rémunération au mérite et davantage de recours au secteur privé, ce que le gouvernement a annoncé vouloir faire dans la fonction publique...). Souvenons nous de « France telecom »...

Nous sommes tous concernés, notre DGFIP en 1^{er} ! Avec ces annonces et cette circulaire du 1^{er} ministre, tout le monde sait désormais ce que le gouvernement veut

Dernière Minute.

Coût de la dernière restructuration non concertée et sauvage de la DDFIP 95.

Pour le Batiment Montaigne de Cergy 250 000 € de réfection.

en attendant peut être d'autres découvertes

L'addition promet d'être salée.

faire. Jamais un gouvernement de la 5ème République n'avait voulu attaquer l'action publique aussi frontalement, globalement et brutalement. Notre statut est attaqué, on nous reproche d'avoir un emploi à vie mais on oublie la contrepartie qui est la neutralité du fonctionnaire ! C'est indigne et humiliant de nous traiter de la sorte ! Solidaires Finances Publiques intensifie son travail d'information et de sensibilisation en interne (les agents) et en externe (presse, élus) pour montrer en quoi ce projet est économiquement, socialement et environnementalement toxique.

Des actions, locales et nationales, seront organisées sous des formes qui restent à préciser : les conclusions des travaux ne sauraient tarder : « la remise de ses conclusions finales avant la fin du 1^{er} trimestre 2018. » Nos actions sont parfaitement légitimes et nécessaires. Il s'agit de faire valoir nos droits, nos missions et, globalement, de faire reconnaître ce que nous faisons afin d'en finir avec la culpabilisation permanente des fonctionnaires et des agents de « Bercy ».

Le Numérique c'est fantastique !?



La reddition des comptes de gestion à la chambre régionale des comptes est un rituel incontournable pour les services gérant le secteur public local qui est en pleine mutation. Dès l'été et durant toute la fin d'année, nous classons et empilons des centaines de milliers de factures, mandats et titres pour les empaqueter conformément aux instructions et usages. Taille et poids du paquet, étiquette verte, étiquette blanche, tout est codifié, même le fameux nœud des comptes de gestion qui permet de distinguer les initiés des profanes.

Toute cette administration d'un autre temps disparaît au profit de la dématérialisation.

Plus de papier, plus de manipulation fastidieuse, les transmissions de documents se font par flux informatique. Un écran de chaque côté du bureau, un clic tout est validé, enregistré, comptabilisé.

Nous entrons dans l'administration du XXIème

siècle.

Mais cette évolution a un prix : La notion de temps a changé, les délais se raccourcissent. Dans des services clairsemés, les agents doivent pouvoir traiter plus de dossiers, plus rapidement. Notre métier qui nécessite un travail d'analyse se dilue inexorablement dans l'informatique. Et à force de cliquer, ouvrir et faire défiler de multiples fichiers, déchiffrer d'obscur messages d'anomalie, nous consacrons de plus en plus de temps à essayer de « satisfaire » une machine.

L'informatique et la dématérialisation sont des outils aujourd'hui importants, mais cela ne doit pas occulter qu'au-delà du nombre d'opérations réalisées, des délais et des statistiques, nous devons pouvoir nous affranchir du rythme imposé par l'informatique afin de ne pas se contenter du travail basique et prémâché de la machine mais de réellement traiter le fond des dossiers au détriment du travail d'analyse qui constitue notre cœur de métier.

A vos Agendas

Jeudi 22 mars 2018

TOUTES ET TOUS EN GREVE ET DANS LES MANIFESTATIONS



Assemblée Générale Solidaires Finances Publiques 95

Avec Christophe Robert membre du Bureau National

Le jeudi 12 avril 2018

La maison pour tous 1 rue des prés
Vauréal Village



SECTION :

Bulletin d'adhésion 2018

Coupon à remettre à ton correspondant
accompagné du règlement

Solidaires
Finances
Publiques

IDENTIFIANTS

N° DGFIP (6 chiffres)

N° ANAIS (10 chiffres)

NOM d'usage Prénom

NOM de naissance Date de naissance

Cadre : Grade : Echelon : Date de prise de rang :

Informations professionnelles

Service :

Site :

Temps partiel : %

@

☎

Ces informations sont obligatoires

Informations personnelles

Adresse perso. :

.....

.....

@

☎

Ces informations sont facultatives,
tu pourras les modifier dans ton profil sur solidairesfinancespubliques.org

Montant de la cotisation →

Solidaires Finances Publiques

Boîte 24 - 80 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél 01.44.64.64.44 contact@solidairesfinancespubliques.org solidairesfinancespubliques.org

solidairesfinancespubliques.ddfip95@dgfip.finances.gouv.fr

<http://solidairesfinancespubliques.info/95/>